

PROCÈS-VERBAL

6^e réunion

Le lundi 25 octobre 2021

tenue à la Petite salle du Centre culturel (local B3-0006) et par Teams

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Denis Paré, président du conseil. P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

M ^{me} Lucie Bégin	M ^{me} Monique Leroux
M ^{me} Marie-France Bélanger	P ^{re} Mélanie Levasseur
M ^{me} France Boulanger	M. Olivier Marcil
M ^{me} Robin Marie Coleman	P ^r François Michaud
P ^r Pierre Cossette	P ^{re} Pascale Morin
M. Sylvain Desjardins	D ^r Charles Orfali
P ^r Marc Frappier	M. Denis Paré
M. Michael Goldbloom	P ^r Matthieu Petit
M. Yvon Lefebvre	M. Julien Rossignol

Les membres suivants se sont excusés :

M ^{me} Renée Gallant	M ^{me} Josette Normandeau
M ^{me} Roxane Gaudreault	

Les vice-rectrices et vice-recteurs et la secrétaire générale participent à la réunion :

P ^r Vincent Aimez	P ^{re} Christine Hudon
P ^r Patrik Doucet	P ^r Jean-Pierre Perreault
P ^{re} Jocelyne Faucher	P ^{re} Denyse Rémillard

Le président souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres du conseil, M^{me} Marie-France Bélanger et M. Julien Rossignol. À l'invitation du président, M^{me} Bélanger et M. Rossignol se présentent aux membres du conseil.

CA-2021-10-25-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il a été transmis aux membres du conseil après avoir déplacé les points 5. *Comité de gouvernance et de déontologie* après les points 8. *Comité de gouvernance des ressources informationnelles*.

CA-2021-10-25-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2021

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2021 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2021-10-25-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2021

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2021.

CA-2021-10-25-04

Communications du président, de l'équipe du Rectorat et échanges divers

Le président informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de sa participation aux cérémonies de collations de grades;
- de l'importance de la séance d'accueil des nouveaux membres du conseil par le président du conseil et la secrétaire générale.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- des cérémonies de collation des grades tenues les 25 et 26 septembre 2021;
- de la gestion de la pandémie et du retour à un rythme plus régulier sur les campus;
- du classement publié dans le magazine Maclean's selon lequel l'Université de Sherbrooke arrive en première place au Canada pour l'appréciation de ses étudiantes et de ses étudiants, parmi les universités ayant une faculté de médecine, et ce, pour une sixième année consécutive;
- de la croissance de l'effectif étudiant total de 5,3 %, au-dessus de la moyenne du réseau universitaire, qui se chiffre à 0,6 % selon les plus récentes données obtenues du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) pour la rentrée 2021;
- des *rendez-vous du recteur* où il a, entre autres, pu présenter le nouvel univers de marque de l'UdeS, l'un des chantiers majeurs du plan stratégique;
- de la rencontre avec la direction du Collège militaire royal de St-Jean, ayant récemment acquis le statut d'établissement universitaire, afin de faire le point sur les réalisations des derniers mois et de lancer les prochains travaux conjoints;
- des relations avec le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur afin de discuter de l'évolution de la situation sur les campus et de l'application des mesures sanitaires décrétées par le gouvernement et de la rareté de la main-d'œuvre;
- des annonces, attendues prochainement, des zones innovations de Sherbrooke et de Bromont;
- de l'entrée en vigueur le 18 octobre dernier de la *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire*, accompagnée d'une procédure de signalement et de plainte révisée ainsi que d'un plan de formation et de communication;
- de sa participation comme conférencier à la *3rd Urban Economy Forum*, forum parrainé par l'Organisation des Nations Unies (ONU), où il a présenté le bilan en développement durable de l'UdeS et les stratégies de l'Université pour établir des partenariats avec les villes à ce sujet;
- de ses rencontres avec les candidats à la mairie à Longueuil et à Sherbrooke et de l'annonce d'un partenariat avec la Ville de Longueuil dans le domaine des arts et de la culture.

La vice-rectrice à la vie étudiante informe les membres du conseil des étudiantes et étudiants de l'UdeS qui se sont démarqués au gala Forces Avenir.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

CA-2021-10-25-05

Ordre du jour de la réunion du comité des finances et d'audit du 14 octobre 2021

En l'absence de la présidente du comité des finances et d'audit, la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 14 octobre 2021 (document en annexe).

CA-2021-10-25-06

Compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 9 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 9 septembre 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-10-25-07

Plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 – aménagement d'une salle d'écoute à l'École de musique – modification – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que l'augmentation du budget pour ce projet s'explique notamment par une évaluation plus précise des travaux requis pour répondre aux besoins de la recherche ainsi que par la surchauffe actuelle du marché de la construction.

Le comité des finances et d'audit recommande l'approbation du budget révisé du projet d'aménagement d'une salle d'écoute pour l'École de musique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget révisé du projet d'aménagement d'une salle d'écoute pour l'École de musique dans le cadre du plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 et dans le respect du budget global approuvé (CA-2021-02-22-12);
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-08

Plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 – rénovation des façades de l'École de gestion – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique qu'une dégradation prématurée des façades de l'École de gestion demande des travaux urgents. La rénovation des façades de l'École de gestion consiste à refaire entièrement la maçonnerie des façades avant et arrière du dernier étage du bâtiment. Les travaux seront réalisés afin de corriger les déficiences notamment des ancrages de maçonnerie et des solins.

Le comité des finances et d'audit recommande l'approbation du projet de rénovation des façades de l'École de gestion.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le projet de rénovation des façades de l'École de gestion dans le cadre du plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 et dans le respect du budget global approuvé (CA-2021-02-22-12);
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-09

Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur – rénovation du terrain synthétique de football et de soccer – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que l'UdeS désire soumettre le projet de rénovation du terrain synthétique de football et de soccer au nouveau *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur* (PSISRSES) du ministère de l'Éducation. Le projet de rénovation répond aux objectifs du programme notamment d'assurer la pérennité des infrastructures et du partage de l'installation avec une municipalité pour favoriser l'accès à la population. L'entente de cogestion est déjà en place avec la Ville de Sherbrooke.

Le comité des finances et d'audit recommande l'approbation de cette recommandation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le projet de rénovation du terrain synthétique de football et de soccer ainsi que l'ajout de ce dernier au plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 (CA-2021-02-22-12);
- autorise la présentation du projet de rénovation du terrain synthétique de football et de soccer au ministère de l'Éducation dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents découlant de cette décision et à en désigner les signataires;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver toute modification au projet qui n'aurait pas d'incidence financière significative ni de risque significatif;
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-10

Système intégré d'information de gestion (SIIG) – remplacement de l'ordinateur central – contrat d'acquisition – ratification

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que l'ordinateur central qui assure le fonctionnement de l'application Système intégré d'information de gestion (SIIG) doit faire l'objet d'un remplacement. Plutôt que de soutenir pendant plusieurs années un environnement qui n'est plus supporté par les fournisseurs originaux, le choix a été fait d'acquérir un nouvel ordinateur supporté par un fournisseur et de migrer les logiciels vers des versions supportées. L'objectif est d'assurer le support pour au moins deux ans après la fin projetée du projet Véo, soit jusqu'à l'été 2025.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration ratifie la décision du comité de direction de l'Université concernant le contrat adjugé à Novipro inc. pour le remplacement de l'ordinateur central du Système intégré d'information de gestion (SIIG) et la modification budgétaire y afférente pour un montant total estimé à 1 339 319 \$ plus les taxes applicables.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-11

Gestion intégrée des risques – plan d'action des risques institutionnels – suivi – information – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil de l'état des risques institutionnels. Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues au sujet du plan d'action relatif à la gestion des risques.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-12

Service des ressources financières – section approvisionnement – rapport 2020-2021 – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport 2020-2021 de la section approvisionnement du Service des ressources financières. La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable en présente quelques faits saillants. Les membres du conseil discutent de la nouvelle structure du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et de son impact pour l'Université.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-13

Financement-Québec – régime d'emprunts à long terme – autorisation

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable rappelle aux membres du conseil le processus annuel du ministère de l'Enseignement supérieur autorisant l'Université à instituer un régime d'emprunts à long terme auprès de Financement-Québec.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), l'Université de Sherbrooke (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 juin 2022, lui permettant d'emprunter à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 25 822 590,00 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser ce régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU QUE la ministre de l'Enseignement supérieur (la « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 13 septembre 2021;

Il est résolu :

1. QU'un régime d'emprunts valide jusqu'au 30 juin 2022, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 25 822 590,00 \$, soit institué;
2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - a. malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1^{er} avril au 30 juin et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des établissements universitaires, soit dépassé;
 - b. l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux établissements universitaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par la ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c. chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès de Financement-Québec;
 - d. le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, qu'aux fins suivantes :
 - i. le financement des dépenses d'investissement faites par l'Emprunteur aux termes d'un plan d'investissement approuvé par le gouvernement du Québec;
 - ii. le refinancement d'une partie ou de la totalité d'emprunts antérieurs venus à échéance; ou
 - iii. le remboursement d'emprunts bancaires contractés en attente du financement à long terme ou de refinancement.
3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
 - a. l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et Financement-Québec;
 - b. chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;

- c. le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 430-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et
 - d. afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par la ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec.
5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
 6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants : le recteur, la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable, le vice-recteur aux ressources humaines, la vice-rectrice aux études, le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats, le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures ou la secrétaire générale de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissants conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, les conventions d'hypothèque mobilière et les billets, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer les billets, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
 7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-14

Plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 – Développement économique Canada – implantation d'une Plateforme en efficacité énergétique circulaire (PEEC) – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que ce projet sera intégré au Plan directeur immobilier qui sera présenté aux membres du conseil en février 2022. Entre temps, il est important de recevoir l'approbation du conseil pour le projet d'implantation d'une Plateforme en efficacité énergétique circulaire (PEEC).

Le comité de finances et d'audit recommande d'approuver le budget global pour le projet de construction et d'acquisition des équipements pour l'implantation d'une Plateforme en efficacité énergétique circulaire (PEEC)

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget global de construction et d'acquisition des équipements pour le projet d'implantation d'une Plateforme en efficacité énergétique circulaire (PEEC) financé dans le cadre du programme de Développement économique Canada tel qu'il est présenté en annexe;
- approuve l'intégration de la portion construction dudit projet au plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 dans le respect du budget global approuvé (CA-2021-02-22-12);

- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant sous réserve des lois, politiques, règlements dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et directives applicables et dans le respect du financement obtenu dans le cadre du programme de Développement économique Canada et à en désigner les signataires;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver les modifications budgétaires du projet qui n'auraient pas d'incidence financière significative, notamment par l'ajout d'un financement par un partenaire;
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2021-10-25-15

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 13 octobre 2021

La présidente du comité des ressources humaines, M^{me} Robin Marie Coleman, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 13 octobre 2021 (document en annexe).

CA-2021-10-25-16

Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 2 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 2 septembre 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil.

(Document en annexe).

CA-2021-10-25-17

Politique de financement du régime de retraite (Politique 2500-043) – modification – approbation

Le vice-recteur aux ressources humaines explique que pour faire suite aux travaux du comité de financement et inspiré des principes de saine gouvernance portant sur la séparation des rôles et l'efficacité organisationnelle, des modifications sont proposées quant à la composition du comité de financement du régime de retraite.

Le comité des ressources humaines a émis un avis favorable à cette recommandation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la *Politique de financement du régime de retraite* (Politique 2500-043) modifiée telle qu'elle est présentée en annexe.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-18

Équipe-conseil en matière de respect des personnes – rapport annuel d'activités 2019-2020 et 2020-2021 – information

M^{mes} Geneviève Côté et Isabelle Duclos, conseillères en matière de respect des personnes, sont invitées pour la présentation de ce point.

M^{mes} Côté et Duclos informent les membres du conseil du rôle des conseillères en matière de respect des personnes, des principaux faits saillants, du bilan de l'ensemble des activités de l'équipe-conseil ainsi que des statistiques concernant les signalements et les plaintes. Elles informent les membres du conseil des formations qui sont offertes à la communauté universitaire dans le but de contrer les VACS. Les membres du conseil expriment le souhait de recevoir les formations. Les membres du conseil félicitent l'équipe-conseil en matière de respect des personnes et se déclarent satisfaits des informations obtenues.

(Document en annexe)

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2021-10-25-19

Vérificatrice générale du Québec – audit de performance du projet Véo – plan d'action – information

Les membres du conseil ont reçu la version finale du plan d'action transmis à la Vérificatrice générale du Québec (VGQ) dans le cadre de l'audit de performance du projet Véo tel qu'il apparaît en annexe. (Ce document ne peut être rendu public, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite et préalable du Vérificateur général.)

(Document confidentiel en annexe)

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DÉONTOLOGIE

CA-2021-10-25-20

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 18 octobre 2021

La présidente du comité de gouvernance et de déontologie, M^{me} Monique Leroux, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 18 octobre 2021 (document en annexe).

CA-2021-10-25-21

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 26 mai 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 26 mai 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-10-25-22

Conseil d'administration – rapport de l'évaluation du fonctionnement 2020-2021 – réception – plan d'amélioration du fonctionnement 2021-2022 – adoption

La secrétaire générale rappelle que dans une perspective d'amélioration continue de sa gouvernance, le conseil d'administration procède à une évaluation de son fonctionnement par ses membres et adopte un plan d'amélioration de son fonctionnement.

Le comité de gouvernance et de déontologie recommande l'adoption du plan d'amélioration du fonctionnement du conseil d'administration pour l'année 2021-2022.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- reçoit le rapport de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration pour l'année 2020-2021 tel qu'il est présenté à l'annexe 1;
- adopte le plan d'amélioration du fonctionnement du conseil d'administration pour l'année 2021-2022 tel qu'il est présenté à l'annexe 2.

(Document en annexe)

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2021-10-25-23

Comité des ressources humaines – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M^{me} France Boulanger à titre de membre interne du comité des ressources humaines pour un mandat de trois ans débutant le 25 octobre 2021 et se terminant le 24 octobre 2024.

(Document en annexe)

CA-2021-10-25-24

Comité des finances et d'audit – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M. Yvon Lefebvre à titre de membre externe du comité des finances et d'audit pour un mandat de trois ans débutant le 25 octobre 2021 et se terminant le 24 octobre 2024.

(Document en annexe)

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

VICE-RECTORAT À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

CA-2021-10-25-25

Description de l'utilisation des sommes en ressources informationnelles (DUS) 2020-2021 – information – programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PIDRI) 2021-2026 – description des activités et des projets en ressources – informationnelles – autorisation – confidentialité

Le vice-recteur à la transformation numérique informe les membres du conseil des différents ajouts au rapport transmis au ministère de l'Enseignement supérieur le 30 juin 2021. À cette date, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a procédé à un premier relevé de données. La déclaration peut être mise à jour jusqu'au 31 octobre 2021. Le SCT procèdera alors à un relevé final des informations transmises dans le Système intégré de gestion des ressources informationnelles (SIGRI).

Le comité de gouvernance des ressources informationnelles recommande de transmettre les différents ajouts présentés par le vice-recteur à la transformation numérique au ministère de l'Enseignement supérieur. Le comité des finances et d'audit a émis un avis favorable à cette recommandation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- reçoit l'information relative à la description de l'utilisation des sommes en ressources informationnelles (DUS) 2020-2021 telle qu'elle est présentée à l'annexe 1;

- autorise le Service des technologies de l'information à transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) la description des activités et des projets constituant la programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PIDRI) 2021-2026 telle qu'elle est présentée à l'annexe 2;
- ajoute les informations figurant à la PIDRI au plan décennal des investissements universitaires (PDIU);
- déclare confidentiels tous les renseignements et les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2021-10-25-26

Centre universitaire de formation en environnement et en développement durable (CUFE) – rapport annuel 2020-2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2020-2021 du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE). La vice-rectrice aux études en présente quelques faits saillants.

(Document en annexe).

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CA-2021-10-25-27

International Network for Government Science Advice – activité en quantique à l'UdeS – invitation

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil qu'un atelier de l'International Network for Government Science Advice (INGSA) sur les sciences quantiques se tiendra au début de l'année 2022 à l'Université de Sherbrooke. Les membres du conseil intéressés à assister à cet atelier sont invités à transmettre leur intérêt au vice-recteur à la recherche et aux études supérieures.

VICE-RECTORAT À LA VALORISATION ET AUX PARTENARIATS

CA-2021-10-25-28

Entreprises dérivées et sociétés – état des placements – information

Le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats informe le conseil d'administration de l'état des placements de l'Université dans des entreprises dérivées, sociétés et partenaires commerciaux (document en annexe).

CA-2021-10-25-29

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) – Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 (PSOv4) – agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) et achat d'équipements scientifiques pour la Chaîne d'Innovation Intégrée – équipement d'impression de guide d'onde – acquisition – approbation – confidentialité

Le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats rappelle aux membres que le conseil d'administration a approuvé le budget global pour l'acquisition des équipements scientifiques pour l'agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) à sa séance du 14 juin 2021 (CA-2021-06-14-10). Un changement d'équipement demandé par le Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI) pour lequel un avenant est en préparation demande

l'approbation du conseil puisque la valeur du contrat est supérieure à 1 M\$. La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres que la présidente du comité des finances et d'audit a été mise au courant de ce changement.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve l'acquisition d'un équipement d'impression de guide d'onde, conditionnellement à la signature de l'avenant à l'entente au « projet d'agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique et achat d'équipements pour la Chaîne d'Innovation Intégrée dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation » et conditionnellement à la réception de l'autorisation d'adjudication du ministère de l'Économie et de l'Innovation, et conformément à la soumission, telle qu'elle est présentée en annexe;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant sous réserve des lois, politiques, règlements dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et directives applicables et dans le respect du financement obtenu dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation et à en désigner les signataires;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable ou le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à approuver toute modification ultérieure à ces acquisitions qui n'aurait pas d'incidence financière significative ni de risque significatif dans le respect du budget global approuvé;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2021-10-25-30

Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil universitaire du 6 octobre 2021 (document en annexe).

CA-2021-10-25-31

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions du mois de août et de septembre 2021;
- Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 26 mai 2021;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 1^{er} septembre 2021;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2021.

(Documents en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2021-10-25-32

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2021-2022, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au vendredi 29 octobre 2021, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2021-10-25-33

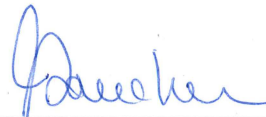
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 13 décembre 2021.



Denis Paré, président



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire